

Guide du déposant



Ce guide contient des informations complémentaires à l'intention des artistes intéressé.es à déposer un projet.



**AFFICHE TA
CULTURE
CIRCULAIRE**
propulsé par **COMITÉ 21**



SOMMAIRE

Définitions **1**

Liste des matières
résiduelles industrielles à
valoriser **2**

Informations
complémentaires à
l'intention des finalistes **3**

Processus de sélection **4**

Informations sur la diffusion
et l'exposition **4**

Initiateurs et partenaires **5**

À propos du
Comité 21 Québec **6**

TINA MARAIS

Artiste textile et visuelle
Première lauréate du projet d'écoproduction artistique
2020-2023

Tina Marais est une artiste textile et visuelle canadienne qui vit et travaille dans la grande région de Montréal. Elle est née en 1977 en Afrique du Sud. Elle est diplômée de l'Open Window Art Institute de Pretoria, en Afrique du Sud, où elle a étudié la communication visuelle. Elle est également diplômée de la maîtrise en pratiques des fibres et des matériaux à l'Université de Concordia. Tina Marais est lauréate de bourses du CAC, du CALQ et de l'Université de Concordia.



DÉFINITIONS

Artiste professionnel

Aux fins de ce projet, le Comité 21 Québec et ses partenaires retiennent la définition d'artiste professionnel tel que prévu par la Loi (Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs).

7. A le statut d'artiste professionnel, le créateur du domaine des arts visuels, des métiers d'art ou de la littérature qui satisfait aux conditions suivantes :

1° Il se déclare artiste professionnel ;

2° Il crée des œuvres pour son propre compte ;

3° Ses œuvres sont exposées, produites, publiées, représentées en public ou mises en marché par un diffuseur ;

4° Il a reçu de ses pairs des témoignages de reconnaissance comme professionnel, par une mention d'honneur, une récompense, un prix, une bourse, une nomination à un jury, la sélection à un salon ou tout autre moyen de même nature.

1988, c. 69, a. 7.

Cachet

Aux fins de ce projet, il est entendu que le cachet est considéré comme toutes dépenses comprises (honoraires, matériaux, taxes, etc.).

LISTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES INDUSTRIELLES À VALORISER

Étape réservée aux finalistes et aux lauréats.

La liste, ci-dessous, présente les matières résiduelles industrielles actuellement disponibles. De nouvelles matières peuvent être ajoutées à cette liste selon la proposition des candidats. Les experts en économie circulaire du Comité 21 Québec travaillent en étroite collaboration avec l'artiste afin d'identifier les matières manquantes. Le Comité 21 est responsable des relations artistes et entreprises et fournit les matières résiduelles industrielles gratuitement par les entreprises aux artistes. Les matériaux achetés par l'artiste sont pris en charge par celui-ci ou celle-ci à partir de son cachet.

Affiches publicitaires du service de transport en commun	Barils en plastique / bois non contaminés	Boîtes de bois	Emballages de produits cosmétiques	Étiquettes souples de PET
Fils transparents (nylon et polyester)	Granules de plastique	Palettes de bois	Panneaux isolants avec mousse de polyuréthane	Papier et couvertures de livres
Poussière de bentonite	PET aluminisé	Poussières de béton	Poussières de bois	Résidus de peinture
Résidus de plexiglass	Retailles de feuille de métal	Retailles de vinyle	Résine de plastique	Skis
Planches à neige	Strapping de métal et de plastique	Tapis de caoutchouc	Textile post-industriel	Toiles en nylon
Tubes métalliques	Tuyaux d'acier	<i>*Autres matières possibles selon les besoins du projet.</i>		

Il est possible et recommandé de combiner plusieurs matériaux.

Pour toute question au sujet de matières résiduelles, les artistes sont invités à contacter Marie-Ève Brunelle par courriel à CultureCirculaire@comite21quebec.org.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES À L'INTENTION DES FINALISTES

- Les artistes sélectionné.es devront participer à la formation en économie circulaire par le Comité 21 Québec ;
- Les artistes sélectionné.es recevront un échantillon de résidus disponibles et les matériaux de base en lien avec leur projet pour la création de leur maquette ; de nouveaux matériaux peuvent être identifiés pour faciliter la réalisation du concept de l'artiste ;
- Les données techniques des résidus (couleurs, dimensions, quantité disponible, etc.) seront également fournies aux artistes ;
- Les artistes sélectionné.es devront documenter leur processus de création et de confection selon les principes de développement durable et de l'économie circulaire ; un guide, un fichier Excel et des heures d'accompagnement seront offerts par les experts du Comité 21 ;
- Les artistes recevront, en clôture de projet, leur fiche de produit utilitaire, écoconçu et artistique illustrée de photos et de données de 4 pages ; l'artiste accepte que le Comité 21 publie un recueil de clôture et un catalogue d'exposition ;
- Le Comité 21 proposera à l'artiste une gamme de matières résiduelles industrielles. Selon les besoins de l'artiste finaliste, le Comité 21 évaluera d'autres options de matières pour assurer de compléter l'œuvre utilitaire ;
- L'artiste acceptera de travailler en collaboration avec l'équipe et les experts en environnement, en culture écoresponsable et en économie circulaire du Comité 21 ;
- Toute présentation, production des travaux ou du produit final déposé par les lauréats devront faire mention de l'appui du *Comité 21 Québec – Affiche ta culture Circulaire* ;
- Les produits pourront éventuellement être étudiés dans un objectif de fabrication locale et vendus par des entreprises d'économie sociale, en collaboration avec les artistes et les entreprises participantes ;
- Les artistes devront être ouverts à la possibilité de commercialisation et de reproduction des œuvres produites dans le cadre du projet. Une entente sera discutée et élaborée.

PROCESSUS DE SÉLECTION

En plus des critères de sélection mentionnés dans l'appel, le jury de la deuxième étape appliquera les critères suivants, avec l'accompagnement des experts en économie circulaire du Comité 21 Québec :

- Pourcentage de matières résiduelles utilisées et documentées ;
- Capacité à revoir le concept du produit selon les principes de l'économie circulaire et les critères environnementaux, sociaux, gouvernance et culturels (ESG + C) pour la réduction des impacts négatifs sur l'environnement et l'augmentation des impacts sociétaux positifs.

INFORMATIONS SUR LA DIFFUSION ET L'EXPOSITION

Les prototypes devront répondre aux critères d'un produit utilitaire, écoconçu et artistique, reproductible et durable. La diffusion des prototypes vise à présenter l'univers des possibilités pour les artistes, les entreprises et le grand public (sous réserve de subventions, l'exposition pourrait poursuivre sa route vers d'autres espaces).

L'exposition permettra de documenter l'évolution des travaux de l'artiste et d'inclure ses réflexions. L'artiste aura l'opportunité de présenter sa vision du monde matériel à travers les matières résiduelles industrielles et à poser son regard sur le monde qui nous entoure au quotidien et comment ces matières vues par l'artiste peuvent prendre une nouvelle vie et un nouveau sens.



Pour plus d'informations : CultureCirculaire@comite21quebec.org

INITIATEURS ET PARTENAIRES

Initiateurs



Partenaire artistique



Partenaire technique



Partenaires



À PROPOS DU COMITÉ 21 QUÉBEC

Le Comité 21, créé en 2013, est une entreprise d'économie sociale à but non lucratif dont la mission est d'accélérer la mise en œuvre du développement durable en accompagnant les acteurs économiques dans la mise en place de stratégies et d'actions concrètes en ce sens. Le Comité 21 est convaincu que c'est en mobilisant les acteurs des entreprises et des territoires qu'ensemble qu'il sera possible de relever les défis de la transition énergétique, socioécologique et climatique.

Le Comité 21 a entrepris en 2015 la première phase de développement de la symbiose industrielle dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges et, depuis septembre 2021, ce programme dédié aux entreprises en collaboration avec les acteurs économiques est déployé dans l'ensemble de la région administrative de la Montérégie sous le nom de Montérégie Circulaire Comité 21.

En 2018, le Comité 21 Québec a lancé le projet pilote innovant Écoproduction artistique (artistes et entreprises) dans la MRC Vaudreuil-Soulanges avec le Conseil des arts et de la Culture de Vaudreuil-Soulanges (fiche projet joint) et en 2024, lance la démarche Affiche ta culture Circulaire.

Le Comité 21 est aussi cofondateur du consortium sur le développement de l'expertise en Économie de la fonctionnalité et de la coopération au Québec (EFC-Québec), une des douze stratégies reconnues en économie circulaire.

CONTACT



comite21quebec.org



CultureCirculaire@comite21quebec.org



+1 (855) 842 2121 poste 226